

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET ALTERNANCE

Cette formation professionnalisante, proposée en formation initiale, s'adresse également à des personnes souhaitant reprendre leurs études en **formation continue** (demandeurs d'emploi ou salariés en CIF, plan de formation, etc.) en suivant une formation compatible avec une activité professionnelle (secteurs privé et associatif, fonction publique d'état et territoriale).

Si vous n'avez pas le niveau d'études requis pour accéder à cette formation, vous pouvez solliciter le dispositif de la Validation des Acquis Personnels et Professionnels. Le M2 est accessible en **contrat de professionnalisation** (moins de 26 ans et +26 ans demandeurs d'emploi, RSA, ASS et ex bénéficiaires de contrats aidés) ou en **contrat d'apprentissage** (jusqu'à la veille des 30 ans).

Demandeurs d'emploi, salariés et candidats à un contrat de professionnalisation sont invités, en parallèle à leur démarche de candidature pédagogique auprès du département d'histoire, à **contacter la Direction Formation**. Ce service les conseillera, leur remettra les documents nécessaires (devis des frais de formation, calendrier prévisionnel, plaquette de formation, kit Info Alternance) et les accompagnera jusqu'à leur inscription universitaire : 01 49 40 70 70 et alternance@univ-paris8.fr

▶ Pour les professionnels justifiant d'une expérience importante dans le domaine (minimum 3 ans) et ne souhaitant pas reprendre des études mais **valider leurs acquis** et obtenir tout ou partie du M2, il est possible d'engager une démarche de Validation VAE : contactez le Bureau VAE: 01 49 40 70 70 et vae@univ-paris8.fr

▶ Cette formation peut être suivie et validée en totalité ou par modules avec la possibilité de capitaliser sur plusieurs années ces modules afin d'obtenir un diplôme complet.

Site : www.fp.univ-paris8.fr

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Possibilité d'effectuer un stage à l'étranger, avec une aide financière.

TAXE D'APPRENTISSAGE

L'université Paris 8 est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage au titre du hors quota (barème). Afin de contribuer au développement du Master Archives, demandez à votre organisme collecteur un bordereau de versement et renvoyez le lui au plus tard le 28 février 2018, en précisant les informations suivantes :

- ▶ Nom exact de la formation : Master Archives
- ▶ Code UAI EF : 0931827F
- ▶ Type EF : 5
- ▶ Catégorie B (diplôme de niveau I)
- ▶ Ordre du versement : Agent comptable de l'université Paris 8
- ▶ Coordonnées bancaires
- ▶ Code banque : 10071
- ▶ Code guichet : 93000
- ▶ N° compte : 00001000474 / 64
- ▶ Domiciliation : TPBOBIGNY

En parallèle transmettez à taxe.appr@univ-paris8.fr le formulaire de promesse de don complété (téléchargeable via <http://www.univ-paris8.fr/Taxe-d-apprentissage>).

Un reçu libératoire et une information sur l'usage de votre TA vous seront transmis.



Master archives



- ▶ Formation en Alternance (*contrat de professionnalisation / contrat d'apprentissage*) et en Formation Continue (*reprise d'études / VAE*)
- ▶ Formation assurée par des universitaires et des professionnels
- ▶ En partenariat avec les Archives nationales, les Archives départementales de Seine Saint-Denis et les Archives de Paris



OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation est organisée sur deux années :

En M1, l'étudiant est initié à la recherche historique et à l'archivistique. Il doit rédiger un mémoire sur un fonds d'archives inédit. Il suit un séminaire de recherche (correspondant à son sujet de mémoire) et un séminaire en archivistique ; il approfondit sa pratique de la paléographie, ses connaissances en diplomatique et aborde l'analyse archivistique. L'étudiant doit, par ailleurs, accomplir un stage court (8 semaines minimum) dans un service d'archives, public ou privé.

Le M2 propose une formation technique complète (normes archivistiques, records management, archivage numérique, informatique documentaire, conservation, accueil, ...) organisée en alternance, avec un stage obligatoire de 15 à 24 semaines ou 1 an en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage dans un service d'archives, public ou privé. Les travaux réalisés sont destinés à former l'étudiant au métier d'archiviste et à la démarche de projet par une immersion dans l'environnement professionnel. Ce diplôme est membre de l'IDEFI CréaTIC.

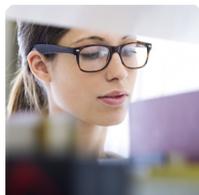
Tous les cours d'archivistique sont assurés par des archivistes professionnels.

L'Université Paris 8 a passé divers accords et partenariats avec des établissements publics (dont des conventions avec les Archives nationales, les Archives départementales de Seine Saint-Denis et les Archives de Paris) et privés qui participent à cette formation en tant que formateurs et/ou tuteurs.

La gestion de l'apprentissage de la 2nde année du master Archives est confiée au CFA FormaSup Paris.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- ▶ Responsable ou cadre dans un service d'archives du secteur public (après concours ou en tant que contractuel) : archives nationales, archives départementales, archives régionales, archives municipales, archives d'établissements publics, archives des universités, archives des hôpitaux. Les enseignements suivis préparent aux concours de la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière.
- ▶ Responsable ou cadre dans un service d'archives du secteur privé (CDI, CDD) : entreprises, associations, sociétés d'archivage
- ▶ Consultant en archivage
- ▶ Records manager



ORGANISATION ET CONTENU DU MASTER

Rattachement :

Département d'histoire
UFR Textes et sociétés

Responsable de la formation :

Marie-Cécile Bouju

Responsable administrative :

Martine Roman

Courriel :

master.archives@univ-paris8.fr

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Alternance de cours magistraux et de travaux dirigés, pédagogie de projet.

Des enseignements assurés par des historiens et des professionnels permettent une mise en situation professionnelle, complétée par un stage :

- ▶ En M1 : 8 semaines à partir d'avril
- ▶ En M2 : de 15 à 24 semaines (stage alterné, d'octobre à août) ou de 12 mois en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

le contrôle des connaissances varie selon les EC : examens, exposés, recherches personnelles ou en groupe, dossiers documentaires, organisation de manifestations, projets tutorés. Chaque année se termine par la soutenance de mémoires : mémoire de recherche et rapport de stage en M1 ; mémoire professionnel ; projets collectifs et rapport de stage en M2.

La présence aux cours est obligatoire.

M1

(1^{ère} année ; 351 h. 60 ECTS)

- ▶ Recherche : séminaire de spécialité et séminaire d'archivistique, mémoire de recherche
- ▶ Méthodologie : séminaire correspondant au sujet du mémoire
- ▶ Langue
- ▶ Diplomatique (39 h.)
- ▶ Paléographie (approfondissement) (39 h.)
- ▶ Histoire de l'administration (39 h.)
- ▶ Informatique documentaire et initiation à l'analyse archivistique (39 h.)
- ▶ Stage (rapport de stage) de 8 semaines minimum

M2

(2nde année ; 347 heures + 70h. de tutorat Compétences pour les contrats de professionnalisation et d'apprentissage + 7h. d'évaluation. 60 ECTS)

- ▶ Archives définitives : classement, analyse, cotation, conditionnement ; ISAD(G) et ISAAR (48 h.)
- ▶ Records management (28 h.)
- ▶ Les archives électroniques (28 h.)
- ▶ Les archives audiovisuelles et sonores (7 h.)
- ▶ Informatique documentaire : XML-EAD ; numérisation (28 h.)
- ▶ Droit de la culture (24 h.)
- ▶ Les services d'archives aujourd'hui : les archives publiques ; les archives privées (28 h.)
- ▶ Rédaction administrative et gestion de projet (24 h.)
- ▶ Communication et valorisation : accueil des publics ; environnement et économie (15 h.)
- ▶ Histoire du patrimoine (20 h.)
- ▶ Outils et professionnalisation ; langue
- ▶ Stage de 15 à 24 semaines
- ▶ Atelier-laboratoire IDEFI CréaTIC

CONDITIONS D'ACCÈS :

Nombre de places : M1 : 15 - M2 : 15

- ▶ M1 : recrutement sur dossier de candidature (comprenant notamment un CV et une lettre de motivation). Critères d'admission : qualité du dossier universitaire du candidat et solidité du projet professionnel (stage en archives conseillé). Diplôme requis : licence, master ou validation des acquis, en histoire, histoire de l'art, histoire des arts du spectacle, histoire des sciences et des techniques, lettres, langues, sciences politiques ou droit.
- ▶ M2 : recrutement sur dossier de candidature (comprenant notamment un CV, une lettre de motivation et une attestation de stage). Critères d'admission : qualité du dossier universitaire du candidat, des acquis professionnels (stages réalisés) et personnels et solidité du projet professionnel. Une expérience dans un service d'archives est exigée (8 semaines minimum de stages ou vacations). Diplôme requis : M1 ou validation d'acquis, de préférence en sciences humaines et sociales ou dans des secteurs liés au patrimoine, aux archives ou aux sciences de l'information.
- ▶ Le M2 est accessible en contrat de professionnalisation et d'apprentissage - 26 ans, + 26 ans demandeurs d'emplois, RSA, ASS, CFA : Formasup.
- ▶ Formation tout au long de la vie et alternance : cf. ci-après

DATE ET MODALITÉS D'ADMISSION POUR L'ANNÉE 2017-2018 :
voir le site : www2.univ-paris8.fr/histoire

